

Cuisinière de hauffage central

**FONDERIES
FRANCO BELGES**

« MITONNIERE »

Combustibles **BOIS - CHARBON**



**DOCUMENT
TECHNIQUE**

Références : 82.13 82.18 82.24

Puissances

Combustible bois	Kcal/h :	10 500	15 000	19 000
Combustible charbon	Kcal/h :	12 500	17 500	23 500

PRODUCTION
DES FONDERIES
FRANCO BELGES
59660 MERVILLE

TABLE DES MATIERES

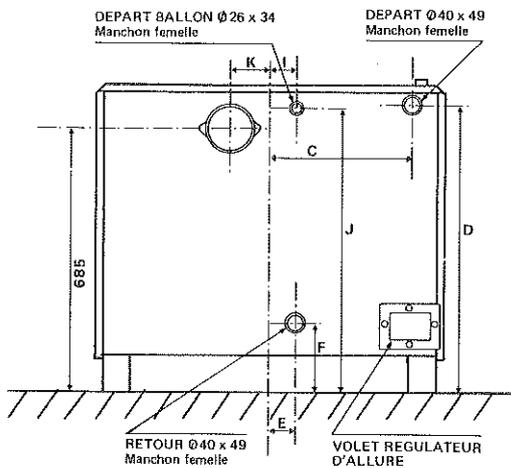
Désignation	Pages	Figures
I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES & PERFORMANCES	1	
II - PRESENTATION GENERALE	2	
2 - 1 Description de l'appareil	2	3
2 - 2 Principe de fonctionnement	2	1 - 8
III - MONTAGE ET INSTALLATION	2	
3 - 1 Local chaufferie	2	
3 - 2 Cheminée	2	
3 - 3 Mise en place de l'appareil	3	1
3 - 4 Raccordement du conduit d'évacuation	3	
3 - 5 Raccordement de l'installation de chauffage central	3	2 et 2 bis
3 - 6 Vase d'expansion	4	2 et 2 bis
3 - 7 Mise en place des grilles	4	3
3 - 8 Montage du régulateur d'allure	5	5
IV - MISE EN SERVICE	5	
4 - 1 Vérification et mise en route	5 - 6	3 - 6 - 7 - 8 - 9
4 - 2 Mise au point du régulateur d'allure	6	1 - 5
V - ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES	6	
5 - 1 Grille d'été	6	10 - 11
5 - 2 Pot d'été	6	12
 EMPLOI ET ENTRETIEN (voir notice destinée à l'Utilisateur)		

TABLEAU DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES & PERFORMANCES

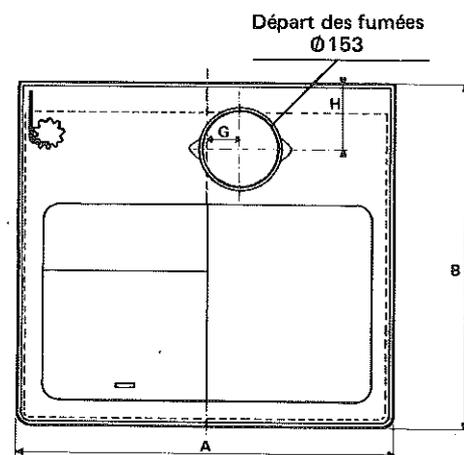
		Cuisinière de Chauffage Central		
		82-13	82-18	82-24
Puissance calorifique totale (combustible charbon)	Kcal/h	12 500	17 500	23 500
	Watt	14 500	20 300	27 300
Puissance calorifique totale (combustible bois)	Kcal/h	10 500	15 000	19 000
Puissance rayonnée (moyenne)	Kcal/h	1 050	1 200	1 350
Encombrement	m/m			
	- largeur	800	900	1 000
	- profondeur	630	710	810
- hauteur (dessus fonte)		800	800	800
Dimensions foyer Bois-Charbon	m/m			
	- largeur	250	350	425
	- profondeur	250	320	350
- hauteur		330	305	305
Dimensions du four	m/m			
	- largeur	360	360	360
	- profondeur	390	485	550
- hauteur		245	245	245
Départ de fumées	Ø	139	153	153
Distance du sol à l'axe de buse arrière	m/m	685	685	685
Départ chauffage manchon arrière	Ø	40 x 49	40 x 49	40 x 49
Retour chauffage manchon arrière	Ø	40 x 49	40 x 49	40 x 49
Contenance en eau du corps de chauffe	L	20	25	30
Poids en ordre de marche	Kg	200	250	340

RENSEIGNEMENTS APPROXIMATIFS EN m/m

TYPE D'APPAREIL	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
82 - 13	800	630	317,5	745	117,5	182	65	115	117,5	735	50
82 - 18	900	710	370	745	70	182	125	90	70	735	102,5
82 - 24	1000	810	427,5	745	525	182	110	135	52,5	735	153



VUE ARRIERE



VUE DE DESSUS

II - PRESENTATION GENERALE

2 - 1 DESCRIPTION DE L'APPAREIL (fig 3)

Les cuisinières de chauffage central «MITONNIERE» sont des appareils à deux services : cuisine-chauffage, d'implantation cuisine.

La conception du foyer permet l'utilisation des combustibles solides : le bois ou charbon. Des orifices d'air secondaire, disposés à la partie supérieure du foyer, permettent une combustion totale des matières volatiles en provenance du combustible.

La régulation est assurée par un régulateur d'allure qui agit directement sur l'arrivée d'air primaire au foyer et cela par l'intermédiaire d'un volet de grande sensibilité.

Le décrochage s'effectue au moyen des grilles oscillantes commandées de l'extérieur par un levier spécial ; pour l'usage du combustible bois, une grille complémentaire «grille à bois» est placée sur les grilles oscillantes.

L'échangeur thermique, réalisé en acier spécial, est constitué de lames d'eau multiples offrant une grande surface d'échange ce qui procure un rendement élevé au générateur.

Le nettoyage de l'échangeur thermique ainsi que des circuits propres à la cuisinière est facilité par un accès direct obtenu après enlèvement des trappes de ramonage.

De par sa conception originale, la cuisinière de chauffage central bois-charbon répond simultanément aux exigences d'un appareil de cuisson et d'un générateur de chauffage central ; le haut rendement en fait un appareil particulièrement économique.

2 - 2 PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT (fig 1)

C'est le régulateur d'allure qui assure la conduite du foyer et cela suivant la température de l'eau à l'intérieur de l'échangeur. Lorsque la température de l'eau s'abaisse, le régulateur ouvre le volet d'admission d'air afin d'augmenter l'allure du foyer. Lorsque la température de l'eau s'élève, le volet se ferme pour stabiliser cette allure et maintenir l'équilibre de température.

La rosace d'admission d'air, disposée sur la porte de foyer, permet une introduction d'air complémentaire pour l'allumage, les opérations de reprise après le ralenti de nuit et également lors de l'utilisation de l'appareil en position cuisine. Il est possible ainsi de maintenir le réglage initial du régulateur d'allure lequel régule la température du circuit des radiateurs.

Suivant la position de la manette de commande «cuisine-chauffage», les calories issues de la combustion sont transmises aux radiateurs ou aux éléments de cuisson : dessus et four de la cuisinière. (fig 8)

Quand l'appareil est en position «chauffage», la plaque de cuisson diffuse juste la chaleur nécessaire au chauffage direct de la pièce et le four reste à basse température ; les calories sont absorbées par l'échangeur et transmises aux radiateurs.

Lorsque l'appareil est en position «cuisine», après avoir activé la marche du foyer par un apport de flambant, la plaque de cuisson et le four montent rapidement à la température nécessaire sans modifier sensiblement la température du circuit chauffage par les radiateurs.

III - MONTAGE ET INSTALLATION

3 - 1 LOCAL CHAUFFERIE

Le local dans lequel sera installée la cuisinière de chauffage central devra répondre aux règlements en vigueur ; ce local comportera obligatoirement une ventilation haute et basse de section appropriée. La ventilation basse devra permettre l'arrivée d'air nécessaire à la combustion, section égale ou supérieure à 3,5 dm².

3 - 2 CHEMINEE

La cheminée sera en bon état et construite conformément aux règlements en vigueur.

- 1 - la cheminée doit avoir au moins 4 à 5 mètres de hauteur.
- 2 - le conduit doit être étanche et ne prolonger qu'un seul appareil raccordé.
- 3 - si la cheminée a des tendances aux refoulements à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il y a lieu d'y remédier en coiffant la sortie d'un anti-refouleur.
- 4 - le conduit de fumée doit être de section normale, par exemple 4 dm². Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul. (voir tableau des sections optimum de la cheminée).
- 5 - la cheminée doit avoir une isolation thermique suffisante ; une cheminée très froide rend impossible la formation du tirage thermique et provoque en outre de la condensation à l'intérieur du conduit.

SECTION OPTIMUM DE LA CHEMINEE EN dm²

Puissance en Kcal/H. du générateur	Hauteur de la cheminée				
	6 m	8 m	10 m	12 m	16 m
5 000	0,61	0,53	0,47	0,43	0,37
7 500	0,92	0,80	0,72	0,65	0,56
10 000	1,25	1,05	0,95	0,85	0,75
12 500	1,55	1,40	1,20	1,10	0,95
15 000	1,85	1,60	1,40	1,30	1,10
17 500	2,15	1,85	1,65	1,50	1,30
20 000	2,50	2,15	1,90	1,75	1,50
25 000	3,10	2,65	2,35	2,15	1,90
30 000	3,70	3,10	2,85	2,60	2,25

Section minimum obligatoire 2,5 dm² (règlement de police)

3 - 3 MISE EN PLACE DE L'APPAREIL

L'emplacement de la cuisinière sera choisi en fonction de la position du conduit de fumées. Il est souhaitable que cet emplacement permette l'accessibilité aux différents organes, notamment au régulateur d'allure situé à l'arrière de l'appareil. (fig 1)

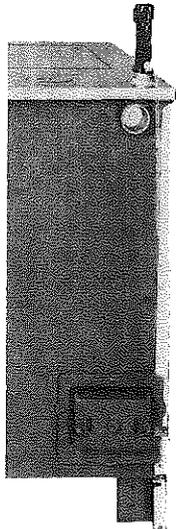


Fig 1
REGULATEUR D'ALLURE

3 - 4 RACCORDEMENT DU CONDUIT D'EVACUATION

Le conduit de fumées sera raccordé à la cheminée soit par le dessus, soit par l'arrière de l'appareil. Le raccordement sera effectué d'une manière étanche, il est préconisé d'installer une buse coulissante pour permettre un démontage aisé du conduit lorsque le raccordement est réalisé par le dessus de la cuisinière.

Le cas échéant, placer un régulateur de tirage directement sur le conduit tôle ou sur le conduit en maçonnerie de la cheminée, afin de limiter l'excès de dépression susceptible de déséquilibrer l'allure de fonctionnement de l'appareil.

3 - 5 RACCORDEMENT DE L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE CENTRAL (fig 2 et 2 bis)

Le tracé de l'installation sera réalisé de telle manière que la sécurité puisse être assurée par une circulation en thermosiphon dans une partie ou la totalité des radiateurs. Cette circulation naturelle est en effet nécessaire pour absorber l'émission calorifique du générateur lors d'un arrêt accidentel du circulateur de l'installation.

L'installation pourra éventuellement être complétée d'un circulateur à passage direct.

IMPORTANT : Si l'installation présente une inertie importante, il est vivement recommandé de mettre en place un tube de recyclage entre le départ et le retour dont le raccordement sera effectué après le circulateur, ce recyclage sera complété par une vanne d'équilibre.

NOTA : Le recyclage à la base de l'appareil permet d'augmenter la température du retour afin d'éviter les effets de condensation. Il est possible d'obtenir ce résultat en plaçant une vanne quatre voies, toutefois cet accessoire sera complété de butées de réglage afin d'éviter l'ouverture ou la fermeture totale de la vanné.

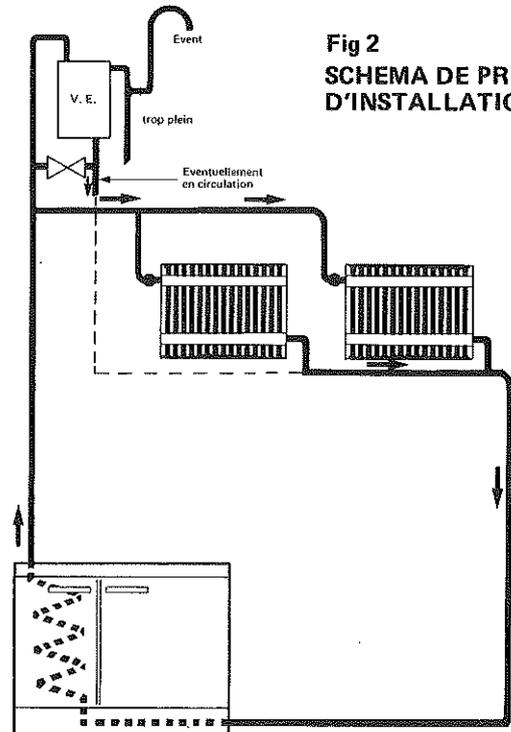


Fig 2
SCHEMA DE PRINCIPE
D'INSTALLATION

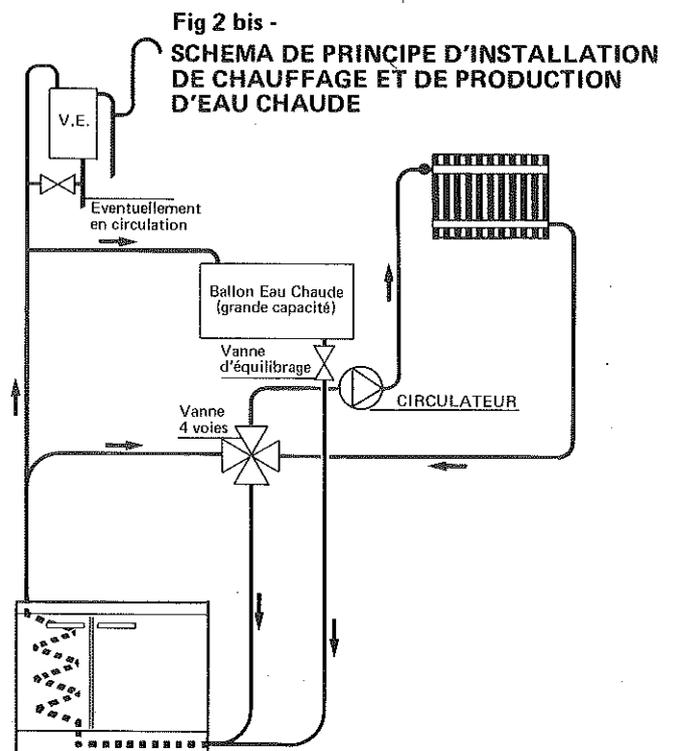


Fig 2 bis -
SCHEMA DE PRINCIPE D'INSTALLATION
DE CHAUFFAGE ET DE PRODUCTION
D'EAU CHAUDE

3 - 6 VASE D'EXPANSION (fig 2 et 2 bis)

L'expansion de l'installation sera réalisée conformément aux règlements en vigueur concernant l'emploi des générateurs utilisant les combustibles solides. Par conséquent, l'installation devra être équipée d'un vase d'expansion à l'air libre.

3 - 7 MISE EN PLACE DES GRILLES (fig 3)

Placer la ou les grilles oscillantes dans les logements prévus à cet effet. Respecter le sens de pose des grilles, la partie effilée des barreaux doit être dirigée vers le bas. Si l'appareil utilise le combustible bois, mettre en place sur les grilles oscillantes, la grille «spécial bois».

Placer la grille à peigne entre les deux supports situés à la partie supérieure de la lame d'eau formant la face arrière du foyer.

Mettre en place la plaque de face de foyer en introduisant celle-ci par l'avant après l'ouverture de la porte du foyer.

Placer la grille inclinée sur les supports en U à l'avant et en bas du foyer.

NOTA : Cette grille inclinée peut éventuellement être supprimée pour l'usage du combustible bois.

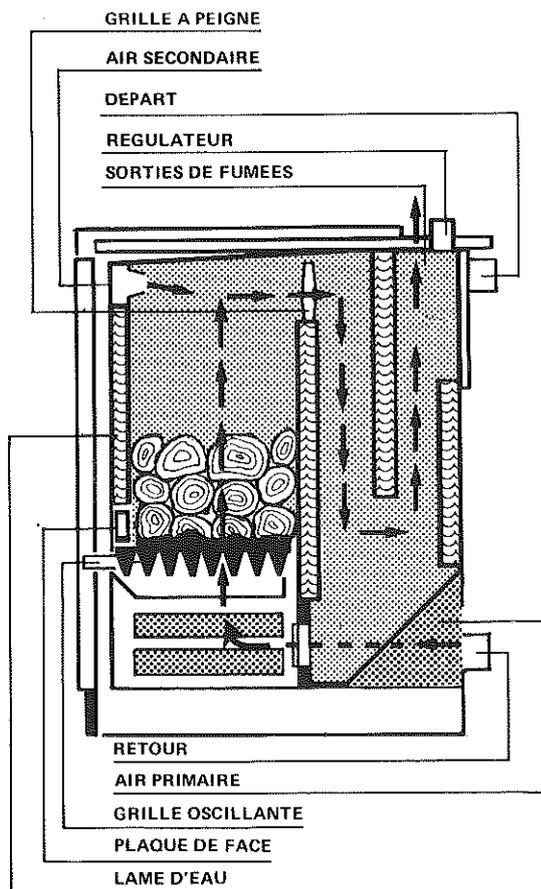


Fig 3 - COUPE SCHEMATIQUE DU FOYER (Bois)

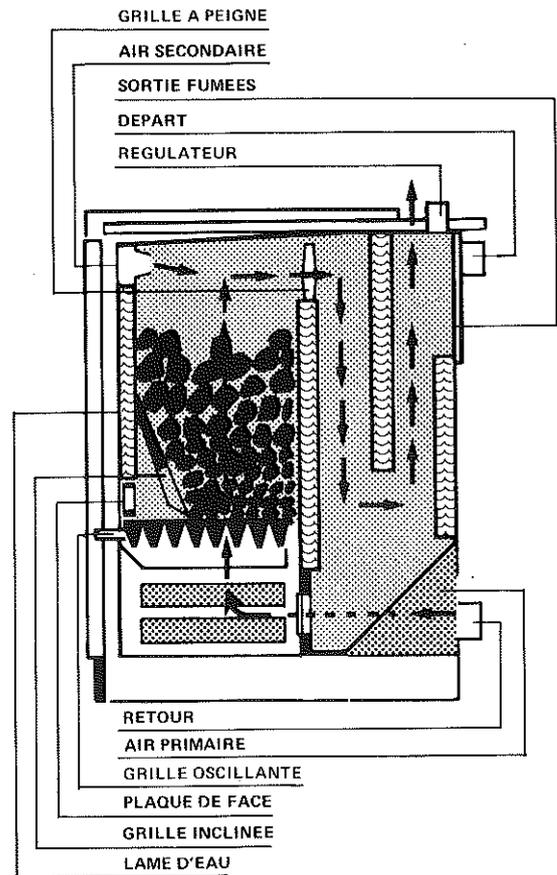


Fig 3 - COUPE SCHEMATIQUE DU FOYER (Charbon)

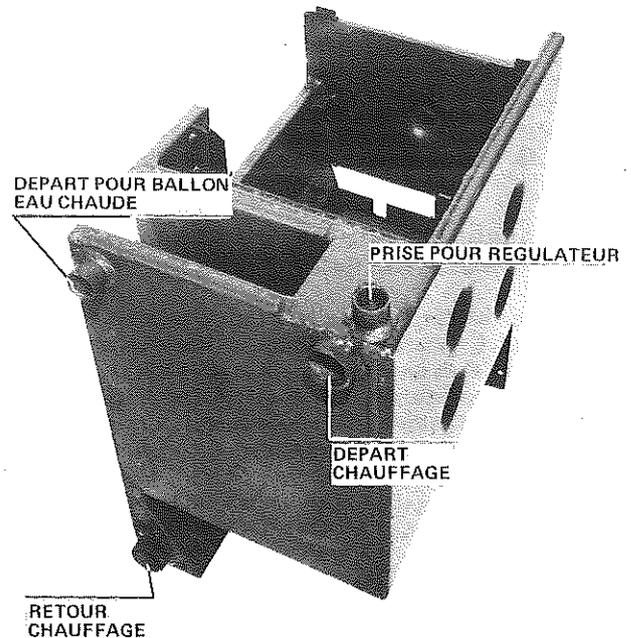


Fig 4

3 - 8 MONTAGE DU REGULATEUR D'ALLURE (fig 5)

Monter l'ensemble du régulateur, sans séparer ses éléments sur le manchon placé dans l'angle arrière gauche de l'appareil. Visser le régulateur avec de la filasse et de la pâte à joints ; ne pas endommager le pas de vis en serrant exagérément.

ATTENTION : Le sens de pose du régulateur doit être respecté (voir schéma de montage).

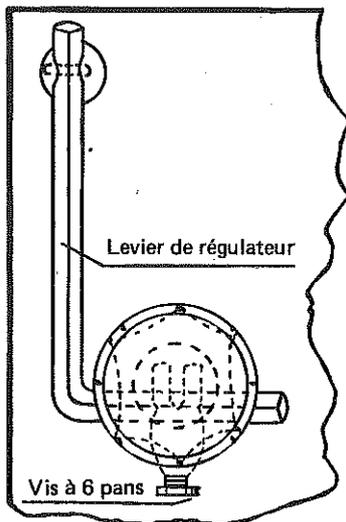


Fig 5 - MONTAGE DU REGULATEUR

IV - MISE EN SERVICE

4 - 1 VERIFICATION ET MISE EN ROUTE

L'installation étant terminée, il est nécessaire avant la mise en route de la cuisinière, d'effectuer les vérifications hydrauliques et de contrôler les points suivants :

- vérifier l'étanchéité de la trappe de ramonage située derrière le cendrier. (fig 6)

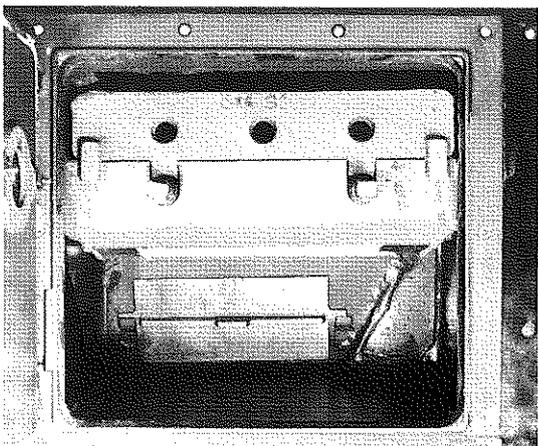


Fig 6 - TRAPPE DE RAMONAGE -- FOND DE CENDRIER

- vérifier la bonne fermeture des trappes de ramonage situées sur le circuit cuisine : trappe de ramonage placée derrière le tiroir étuve. Pour enlever ce tiroir étuve, celui-ci étant fermé, appuyer vers le bas le panneau de tiroir afin de relever la partie arrière ; tirer ensuite vers l'avant. (fig 7 - 8)
- vérifier l'étanchéité des joints du circuit interne aux produits de combustion. (fig 3)
- vérifier la bonne mise en place de toutes les grilles.

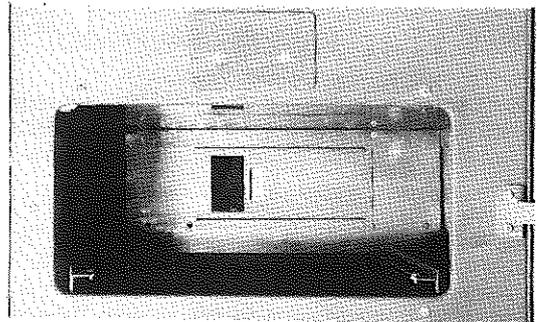


Fig 7 - TRAPPES DE RAMASSAGE
ETUVE ET FAÇADE

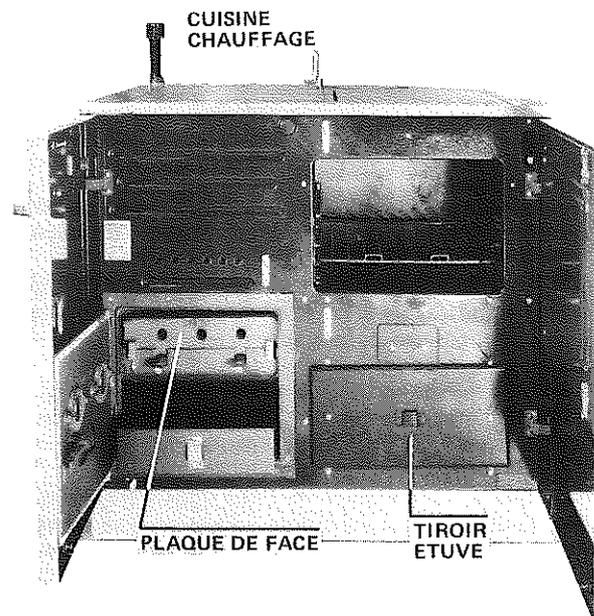


Fig 8

- vérifier le bon fonctionnement des volets cuisine-chauffage auxquels on accède par la sortie de fumées placée au-dessus de la cuisinière ; vérifier que toutes les pièces mobiles des volets puissent fonctionner normalement. (fig 9)

- vérifier le bon fonctionnement du volet d'admission d'air commandé par le régulateur d'allure.

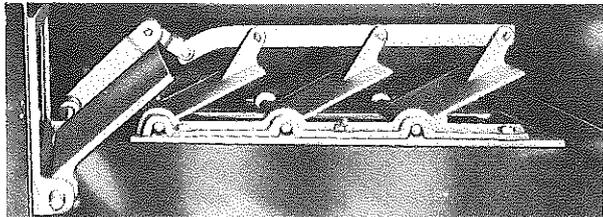


Fig 9 - VOLETS «CUISINE-CHAUFFAGE»

NOTA : Le dessus en fonte de la cuisinière a été revêtu au départ de l'usine d'une pellicule de protection (vernis pelable). Enlever ce vernis avant d'effectuer l'allumage de l'appareil.

- procéder à l'allumage de la cuisinière ; pour faciliter cette opération, ouvrir en grand la porte de foyer. Ouvrir également le volet de départ direct dont la manette de commande se trouve dans l'angle supérieur droit du four et accessible après ouverture de la porte de four.

ATTENTION : Des condensations peuvent apparaître dans l'échangeur en période d'allumage et cela pendant toute la mise en régime de l'installation. Il est recommandé de maintenir le circulateur arrêté pendant ce temps de mise en régime.

4 - 2 MISE AU POINT DU REGULATEUR D'ALLURE (fig 1 - 5)

- faire fonctionner l'appareil et attendre la mise en régime de l'installation (retour chaud).

- observer la température de l'eau sur un thermomètre à applique qui sera placé sur le tube de départ.

- tourner la manette du régulateur d'allure pour mettre le chiffre blanc correspondant à la température du thermomètre en face du repère.

- couper la chafnette et la racorder à la tige du volet de régulateur en bas de l'appareil de façon que le volet reste juste posé sur son cadre.

Lorsque la température de l'eau s'abaissera, le levier du régulateur ouvrira le volet pour admission d'air complémentaire. Lorsque la température choisie sera atteinte, ce volet se fermera pour stabiliser l'allure du foyer.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur ce document technique ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement la Société FRANCO-BELGE.

LES FONDERIES FRANCO-BELGES - F 59660 MERVILLE R.C Hazebrouck 57 B 56 - 445750565 B - Tél. (20) 41.00.02
Télex FRABEL MERVI 120427

AGENCES :

BERGERAC (24100) Zone Industrielle Tél. (53) 57.25.39

BOURG LES VALENCE (26500) Zone Industrielle de Marcerolles Tél. (75) 42.41.64

V - ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES

5 - 1 GRILLE D'ETE (fig 10 - 11)

Cet accessoire, livré à la demande permet de diminuer la hauteur du foyer et d'obtenir ainsi une puissance plus réduite de l'appareil par l'échangeur thermique.

La grille d'été bois ou charbon, peut être utilisée lorsque l'installation est équipée d'un ballon de production eau chaude de bonne capacité. La cuisinière sera employée sur la position « cuisine » uniquement.

- grille d'été (bois)

référence 402.92 pour les cuisinières 82-13

référence 404.92 pour les cuisinières 82-18

référence 406.92 pour les cuisinières 82-24

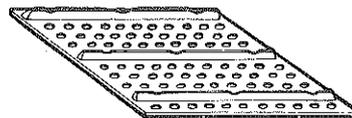


Fig 10

- grille d'été (charbon)

référence 402.94 pour les cuisinières 82-13

référence 404.94 pour les cuisinières 82-18

référence 406.94 pour les cuisinières 82-24

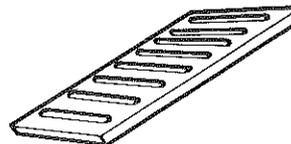


Fig 11

5 - 2 POT D'ETE (fig 12)

Le pot d'été, composé de 3 pièces, permet un usage culinaire de l'appareil sans le circuit des radiateurs.

La mise en place du pot d'été supprime l'échange calorifique avec le corps de chauffe, il est toutefois nécessaire de régler l'appareil sur la position « cuisine ».

référence 702.168.9.0 pour les cuisinières 82-13

référence 704.168.9.0 pour les cuisinières 82-18

référence 706.168.9.0 pour les cuisinières 82-24

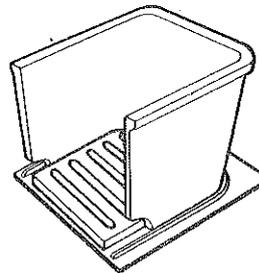


Fig 12

Cuisinière de chauffage central

« MITONNIERE »

Combustibles BOIS - CHARBON

82.13 82.18 82.24

**NOTICE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN
DESTINEE A L'UTILISATEUR**

I - DESCRIPTION (fig 1)

La cuisinière de chauffage central bois-charbon est un appareil à deux services : cuisine - chauffage.

La conception du foyer permet l'utilisation des combustibles solides : bois ou charbon. Le haut rendement de l'échangeur thermique en fait un appareil particulièrement économique.

La régulation de la température du circuit des radiateurs est assurée par un régulateur d'allure qui agit sur l'arrivée d'air au foyer et cela par l'intermédiaire d'un volet de grande sensibilité.

Le décrochage s'effectue au moyen des grilles oscillantes commandées de l'extérieur par un levier spécial.

II - VERIFICATIONS AVANT LA MISE EN SERVICE

Avant l'allumage, procéder au contrôle de mise en place des différentes grilles : grille de fond oscillante, grille inclinée, grille à peigne, plaque de face.

NOTA : Le sens de pose des grilles doit être respecté. Celles-ci seront positionnées afin que la partie effilée des barreaux soit dirigée vers le bas ; la partie la plus large des barreaux étant donc en contact avec le combustible.

Pour l'usage du combustible bois, il est nécessaire de placer dans le foyer la grille spéciale bois laquelle doit être positionnée sur les grilles oscillantes. Supprimer éventuellement la grille inclinée qui est plus particulièrement réservée au combustible charbon.

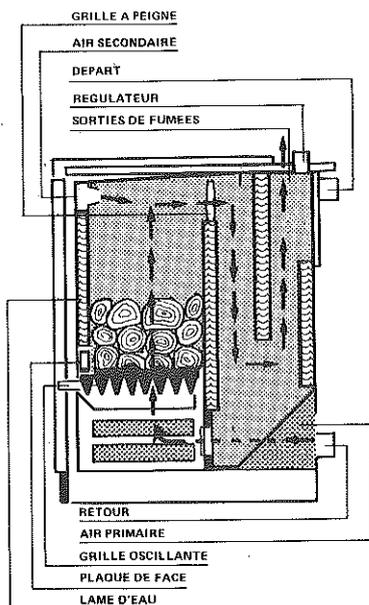


Fig 1 - COUPE SCHEMATIQUE DU FOYER (bois)

FONDERIES FRANCO BELGES

LES FONDERIES FRANCO-BELGES - 59660 MERVILLE
R.C. Hazebrouck 445750565 B - Tél. (20) 41.00.02.
Télex FRABEL MERV 120427

Agences :

BERGERAC (24100) Zone Industrielle
Tél. (53) 57.25.39

BOURG LES VALENCE (26500) Z.I de Marcerolles
Tél. (75) 42.41.64

III - COMBUSTIBLES

Pour le chauffage :

Utiliser le charbon maigre anthraciteux 30/50 ou 50/80. Les charbons s'effritant au feu sont déconseillés ainsi que ceux à haute teneur en cendres.

On peut également utiliser du coke 40/60 ou 20/40 si le tirage est très bon.

Chauffage au bois :

Il est vivement recommandé d'employer un bois très sec, par exemple un bois de trois ans de coupe minimum.

Si l'utilisation du bois est permanente, nous conseillons d'employer une fois par semaine du charbon flambant pour éliminer les goudrons susceptibles de se coller sur les parois du corps de chauffe.

Pour la cuisine :

Employer un charbon flambant de calibre 30/50.

IV - ALLUMAGE (fig 2 - 3)

L'allumage se fait exactement comme un appareil classique, c'est-à-dire avec du papier et du bois. Pour faciliter cette opération d'allumage, il est nécessaire d'ouvrir la porte de cendrier et d'ouvrir également le volet de départ direct en tirant vers l'avant la commande placée en haut et à droite du four, cette commande est accessible après ouverture de la porte de four.

Le combustible solide sera placé sur le brasier lorsque le bois sera en pleine combustion. Lorsque le combustible solide sera en ignition, fermer la porte de cendrier afin de laisser agir le régulateur d'allure, fermer également le volet de départ direct.

Il est recommandé de monter lentement en température, surtout l'hiver lorsque l'eau du circuit est relativement froide et cela afin d'éviter les formations de condensation. Pour le cas où des traces de condensation persisteraient après la période d'allumage, prévenir votre installateur.



Fig 2

V - REGLAGE DE L'APPAREIL

UTILISATION CHAUFFAGE

Chargement :

Pour obtenir le maximum de rendement, le foyer devra être rempli de charbon au maximum à 5 cm de la partie supérieure de la lame d'eau arrière du foyer.

Réglage : (fig 3)

Le foyer étant chargé, la porte de cendrier étant complètement fermée ainsi que la rosace d'air, c'est le régulateur d'allure qui réglera l'allure du foyer en fonction de la température désirée. Positionner si nécessaire la manette « cuisine-chauffage » sur la position chauffage.

Ralenti de nuit :

Pour la marche de nuit, après décrassage du foyer, s'assurer que la porte de cendrier ainsi que la rosace d'air soient parfaitement fermées et régler le régulateur d'allure sur une température basse. Lorsque l'allure du foyer sera stabilisée, il est possible de procéder au chargement total du foyer.

Reprise après ralenti : (fig 2)

Pour obtenir des reprises rapides après ralenti, décrocher légèrement jusqu'au moment où apparaissent dans le cendrier des petits morceaux de combustion en ignition. Ouvrir en grand la rosace d'air et si nécessaire la porte de cendrier. Ouvrir également le volet de départ direct.

UTILISATION CUISINE

Une demi-heure environ avant l'utilisation du plan de cuisson et du four :

- décrocher le foyer pour obtenir un feu clair.
- ouvrir la rosace d'air placée sur la porte de cendrier.
- placer la manette de commande au dessus de la cuisinière sur la position « cuisine ».
- introduire dans le foyer une ou plusieurs pelletées de charbon flambant.

NOTA : En dehors des périodes d'utilisation normale pendant lesquelles le régulateur de combustion assure son service, on peut utiliser la porte de cendrier ou sa rosace d'air pour accélérer momentanément l'allure de combustion.

DECENDRAGE DE L'APPAREIL

Le décrochage est obtenu en secouant les grilles oscillantes à l'aide du levier prévu à cet effet. Le décrochage parfait du foyer est obtenu quand on voit la lueur du feu sur la plaque inférieure du foyer. L'opération de décrochage doit être répétée avant chaque chargement du foyer et en principe de manière totale le matin et le soir.

UTILISATION EN ETE :

Suivant le type d'installation réalisée, avec ou sans ballon de production d'eau chaude, il est possible d'utiliser l'appareil en été en plaçant à l'intérieur du foyer soit la grille d'été bois ou charbon, (installation équipée d'un ballon de production d'eau chaude) ; soit un foyer d'été lequel permet l'usage de l'appareil uniquement à des fins culinaires ; il faut dans ce cas employer que du combustible flambant.

Ces différents accessoires : grille d'été-bois, grille d'été-charbon, foyer d'été, sont livrables à la demande.

VI - CAUSES DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT

Mauvais tirage : (fig 4)

Un mauvais tirage de la cheminée est souvent la cause de mauvais fonctionnement. Le combustible se consume mal, le foyer s'étouffe. L'appareil fume et la température du circuit d'eau monte difficilement. Des condensations anormales apparaissent, ce qui provoque de l'humidité dans les cendres. Dans tous ces cas, une vérification de la cheminée s'impose ainsi qu'un contrôle d'étanchéité des trappes de ramonage.

Excès de tirage :

L'appareil s'emballé, il se produit des formations de mâchefeurs lors de l'utilisation du combustible charbon. Diminuer la granulométrie du combustible et faire installer un régulateur de tirage sur la tuyauterie de fumées. Contrôler également les admissions d'air primaire de l'appareil.

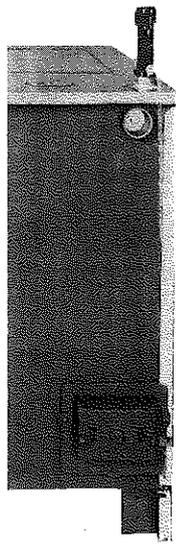


Fig 3 -
REGULATEUR
D'ALLURE

VII - ENTRETIEN

RAMONAGE : (fig 4 - 5)

A l'aide de la raclette, procéder au nettoyage de toutes les parois du corps de chauffe ainsi que des différents carreaux du circuit de combustion. Cette opération de ramonage doit être faite aussi souvent que la qualité du combustible l'exige. Le maximum de rendement n'est obtenu qu'avec des surfaces d'échange parfaitement propres. De plus, la suie et les dépôts en provenance de la combustion sont susceptibles de ronger les parois du corps de chauffe, ce qui est préjudiciable à la longévité de celui-ci.

NOTA : Lorsque l'appareil est utilisé au combustible bois, le nettoyage de l'échangeur thermique sera effectué plus fréquemment. Avant cette opération, il est souhaitable d'employer pendant un certain temps un combustible flambant et de pousser l'allure du générateur afin d'obtenir une température élevée, laquelle permet de brûler le goudron qui s'accroche aux parois de l'échangeur. La longévité d'un échangeur utilisant un combustible bois dépend essentiellement de cette opération d'entretien.

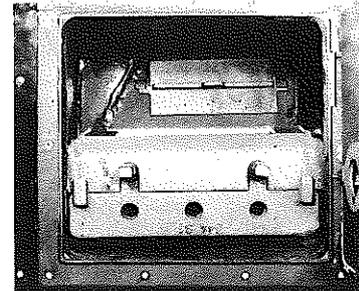


Fig 4 -
TRAPPE DE
RAMONAGE

FOND DE CENDRIER

Remarques particulières sur l'alimentation en eau :

Un générateur étanche à chaud et à froid lors des premiers essais de mise en service, n'a pas à craindre de fuites pour l'avenir. S'il vient néanmoins à s'en produire, elles ont toujours pour cause une manœuvre malhabile.

La responsabilité du constructeur est entièrement dérogée si aux premiers essais d'étanchéité à chaud et à froid, il n'a pas été constaté de fuite.

Si le thermomètre indique une augmentation brusque de la température et que les radiateurs ne chauffent pas comme d'habitude, c'est qu'il manque de l'eau dans l'installation. Il faut dans ce cas réduire l'allure du foyer et remplir l'installation après refroidissement complet de l'appareil.

NOTA : Lorsque la chaudière fonctionne sans eau, ses parois se brûlent et provoquent une usure prématurée. L'alimentation en eau froide pendant la marche est susceptible d'entraîner des contractions brusques du métal qui font souffrir l'échangeur et peuvent provoquer des fuites en cassant des soudures. Les avaries de ce genre nécessitent un remplacement du corps de chauffe de l'appareil, opération qui ne peut être réalisée que par votre installateur.

TIROIR ETUVE : (fig 5)

Placé sous le four, le tiroir étuve comporte des butées limitant son ouverture. Pour dégager complètement le tiroir, celui-ci étant poussé à fond, appuyer la poignée vers le bas de façon à relever l'arrière du tiroir. Tirer vers l'avant pour dégager complètement celui-ci.

Pour remettre en place le tiroir, l'introduire dans une position inclinée, l'arrière étant maintenu plus élevé que l'avant. Glisser le tiroir sur le dessus des rails de guidage et pousser à fond.

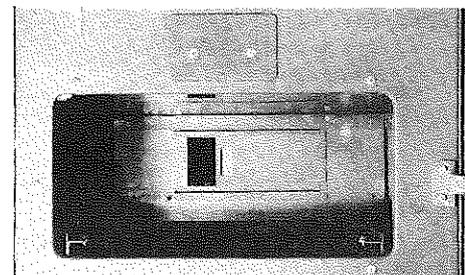


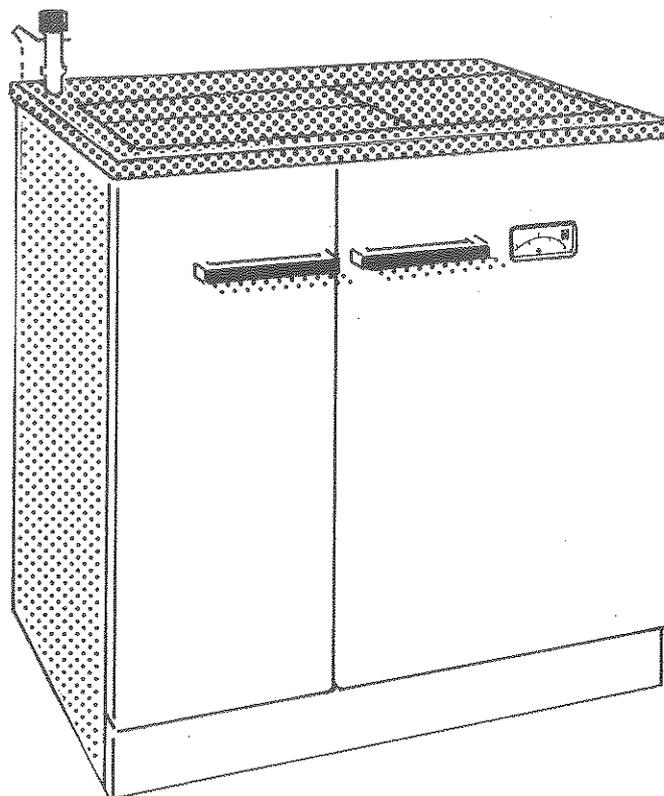
Fig 5 -
TRAPPES DE
RAMASSAGE

ETUVE ET FAÇADE

Catalogue de Pièces Détachées

CUISINIÈRE DE CHAUFFAGE CENTRAL BOIS - CHARBON

MITONNIÈRE 82.13



UTILISATION DU CATALOGUE :

Repérer sur les vues éclatées la pièce à commander. Avec le numéro de la pièce, reportez-vous à la nomenclature dans la colonne «N°».

POUR TOUTES COMMANDES DE PIÈCES DÉTACHÉES, INDIQUER :

- 1 - le type de l'appareil
- 2 - la désignation complète de la pièce
- 3 - le code article lorsqu'il est indiqué
- 4 - la teinte lorsqu'il s'agit de pièces émaillées ou peintes
- 5 - pour les pièces fonte, la référence inscrite sur la pièce

EXEMPLE DE COMMANDE :

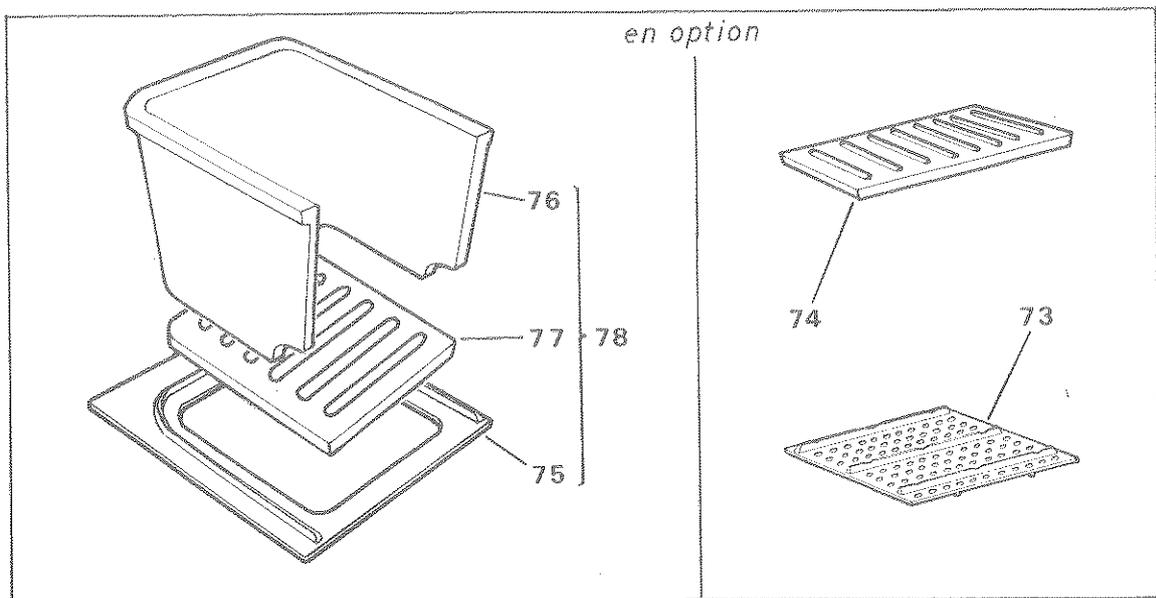
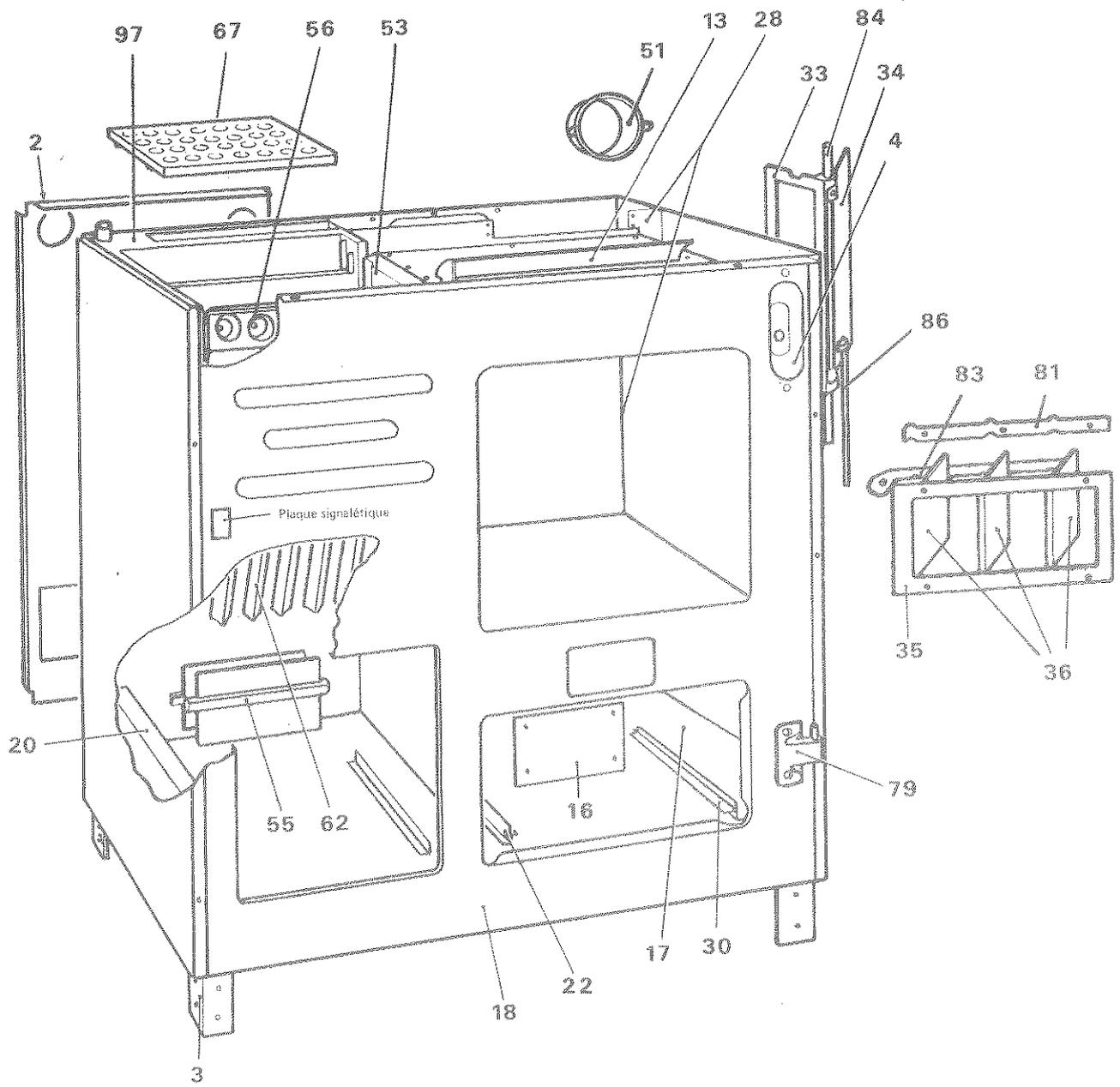
CUISINIÈRE DE CHAUFFAGE CENTRAL
BOIS-CHARBON «MITONNIÈRE 82.13»

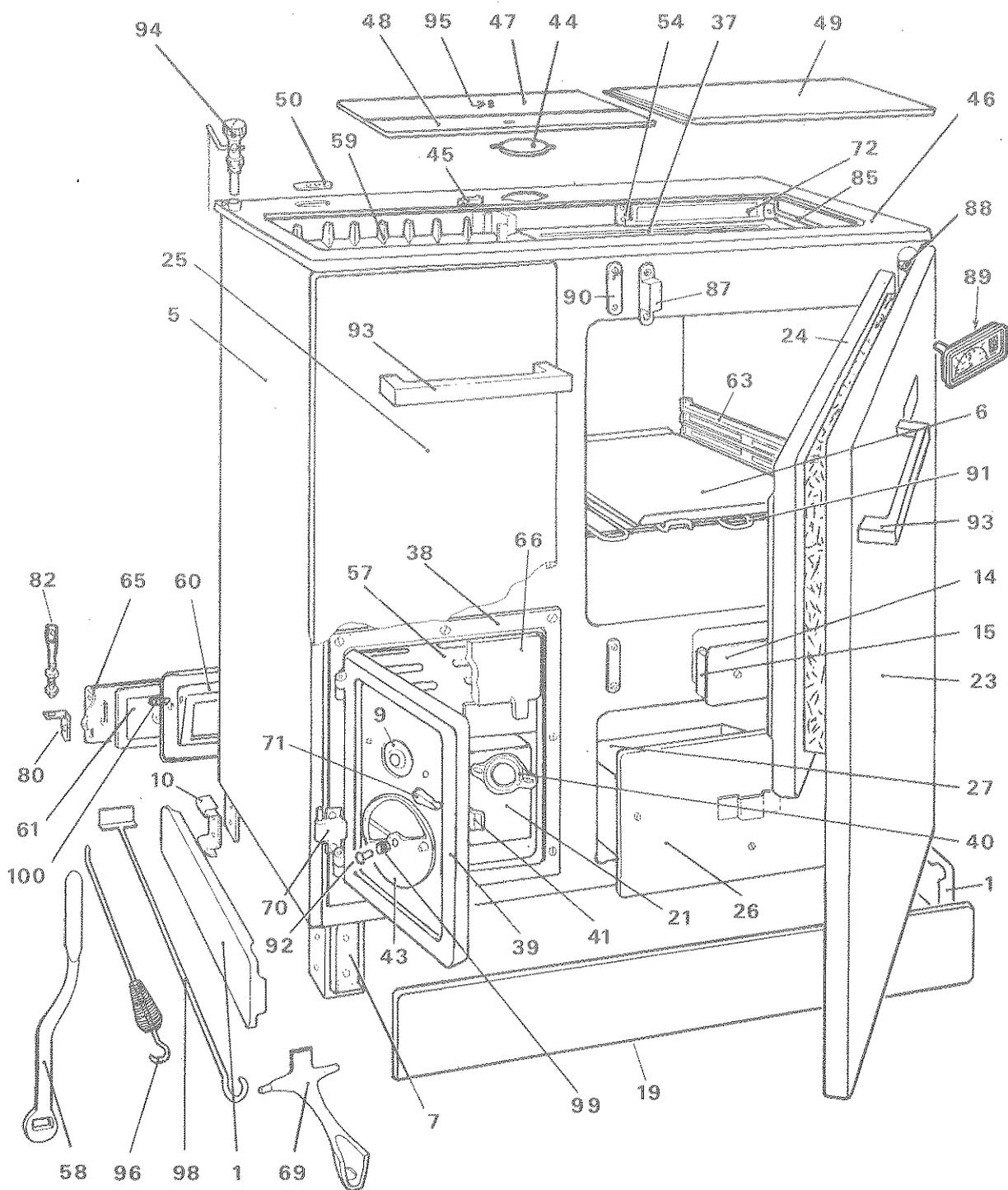
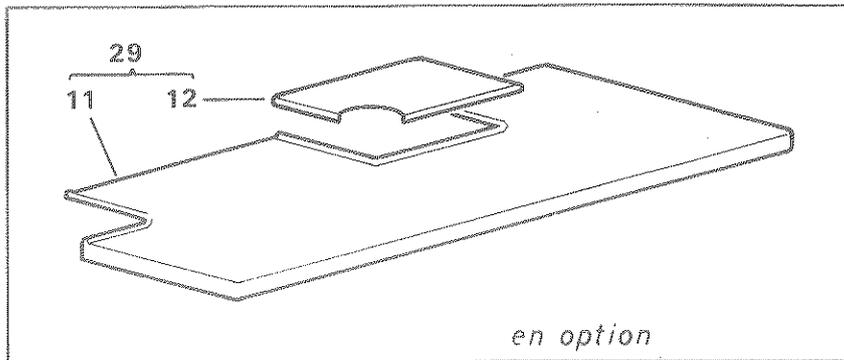
Piafond
Référence inscrite sur la pièce 1703.9
Code article 300908



FRANCO BELGE

59660 MERVILLE Tél. (20) 41.00.02. R.C. Hazebrouck 57 B 56 C.C.P. LILLE 274.25





CATALOGUE PIÈCES DÉTACHÉES «MITONNIERE 82.13»

PIÈCES TOLE

N°	Désignation	Code Art.
1	Socle de côté	200500
2	Derrière	204113
3	Pied	201000
4	Supplément de façade	201212
5	Côté	207706
6	Plaque de pâtisserie	218804
7	Equerre socle	227300
9	Plaque obturation	236105
10	Ressort de socle	250600
11	Couvercle	252749
12	Tampon de couvercle	253004
13	Protège façade	264302
14	Tampon	266600
15	Ressort de tampon de ramonage	266900
16	Ecran	260502
17	Dessous	600104
18	Façade	600307
19	Socle de façade	600407
20	Conduit de circulation	616112
21	Corps de cendrier	624008
22	Rail de tiroir gauche	658400
23	Panneau de four	647507
24	Contre porte de four	647600
25	Panneau de cendrier	650505
26	Panneau de tiroir	658003
27	Corps de tiroir	658204
28	Caisse	690029
29	Couvercle avec tampon	511301
30	Rail de tiroir droit	658401

N°	Désignation	Réf. inscrite sur la pièce	Code Art.
55	Tampon de ramonage	703.59	305911
56	Brûleur	703.64	306410
57	Grille pivotante	701.67	306704
58	Levier de décrochage	341.71	307101
59	Grille à peigne	402.71	307102
60	Boîte de régulateur	90.01.72	307202
61	Clapet de régulateur	90.01.73	307301
62	Grille inclinée	702.74	307404
63	Côté droit de four	701.75	307501
64	Côté gauche de four	701.76	307601
65	Supplément de clapet	90.01.82	308201
66	Plaque de face	341.91	309101
67	Grille bois	401.92	309202
69	Poignée crochet	447.128	312801
70	Gond fixe porte de foyer	341.140	314004
71	Loquet de manœuvre	447.18(B)	861201
72	Registre de départ direct	42.16.46	861400
73	Grille d'été à bois	402.92	309203
74	Grille d'été au charbon	402.94	309406
75	Sous pot	702.168	316802
76	Pot d'été	702.169	316902
77	Grille de foyer d'été	702.170	317002
78	Pot d'été complet 82.13 (3 pièces)		716902
79	Gond fixe de porte de four	701.140	314005

ACCESSOIRES

N°	Désignation	Code art.
80	Support de tige de régulateur	454000
81	Support de volet de circulation	455000
82	Tige de réglage de régulateur	459200
83	Tige de commande de volets de circulation	459402
84	Tige de commande de cuisine-chauffage	460003
85	Tige de départ direct	462404
86	Tige de positionnement	462501
87	Loqueteau saturne	101003
88	Bouton laiton Ø7	105102
89	Thermomètre rectangulaire type A.3.FB	178606
90	Gaché pour loqueteau saturne	134302
91	Grille étagère	134902
92	Axe de 16 x 8 x 6	100903
93	Poignée longueur 175	158707
94	Régulateur de tirage	164901
95	Vis Ø 10 en laiton	189107
96	Tisonnier	180002
97	Corps de chauffe	911091
98	Raclette	858003
99	Ressort 11 x 15	166003
100	Vis de 27 x 8 x 6	189103

Fait le 15 Novembre 1979

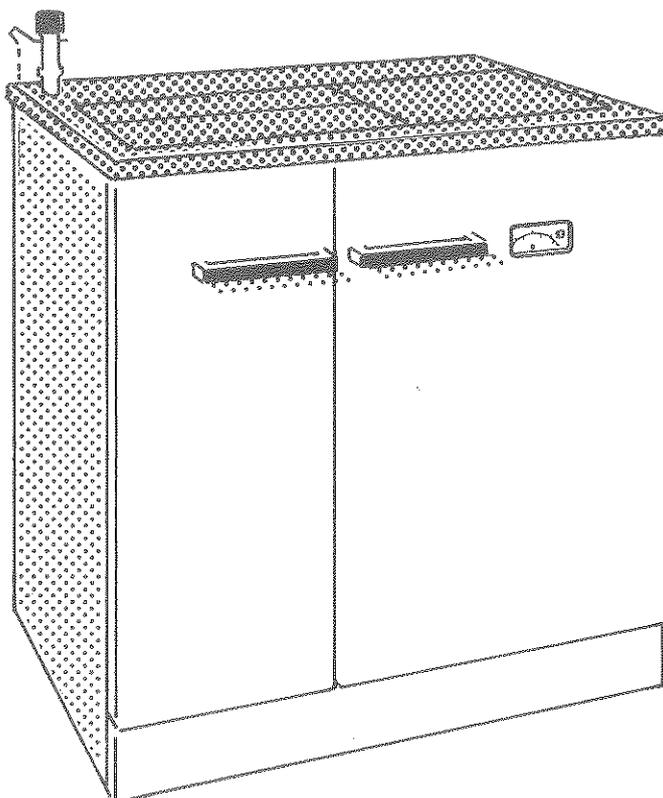
PIÈCES FONTE

N°	Désignation	Réf. inscrite sur la pièce	Code art.
33	Cadre volet de tirage direct	42.43.3	300303
34	Volet de tirage direct	42.43.4	300406
35	Cadre de volet de circulation	402.7	300703
36	Volet de circulation	42.43.8	300805
37	Plafond	1703.9	300908
38	Encadrement fixe de foyer de cendrier	342.10	301010
39	Porte de foyer de cendrier	342.11	301111
40	Applique de foyer de cendrier	341.13	301304
41	Loquet de porte	433.15	301501
43	Rosace de réglage d'air	701.17	301711
44	Tampon de buse	Gramia 37	303713
45	Poignée de réglage	447.18(A)	301804
46	Dessus	82.13.21.(A)	302107
47	Coup de feu gauche	703.22	302215
48	Tampon rectangulaire	703.24	302415
49	Coup de feu droit	702.25	302511
50	Clapet de ramonage	701.26	302604
51	Buse	Gramia 38	303818
53	Parabole contre feu	60.62.23	302314
54	Cadre registre départ direct	42.16.45	304502

Catalogue de Pièces Détachées

CUISINIÈRE DE CHAUFFAGE CENTRAL BOIS - CHARBON

MITONNIÈRE 82.18



UTILISATION DU CATALOGUE :

Repérer sur les vues éclatées la pièce à commander. Avec le numéro de la pièce, reportez-vous à la nomenclature dans la colonne «N°».

POUR TOUTES COMMANDES DE PIÈCES DÉTACHÉES, INDIQUER :

- 1 - le type de l'appareil
- 2 - la désignation complète de la pièce
- 3 - le code article lorsqu'il est indiqué
- 4 - la teinte lorsqu'il s'agit de pièces émaillées ou peintes
- 5 - pour les pièces fonte, la référence inscrite sur la pièce

EXEMPLE DE COMMANDE :

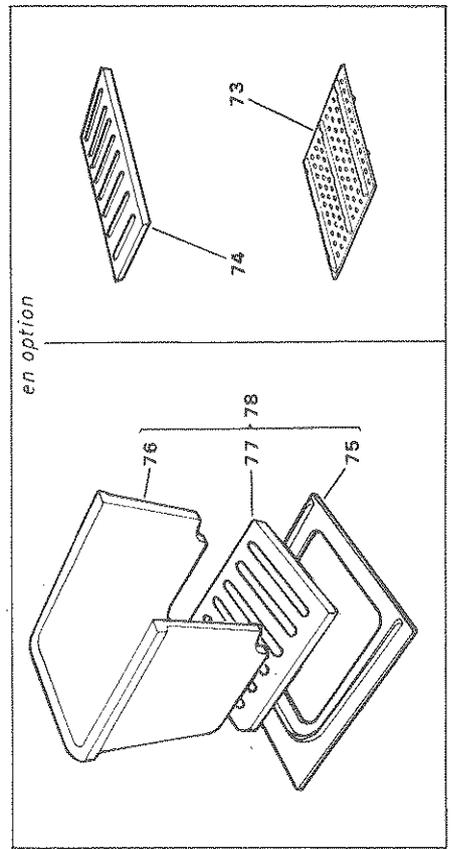
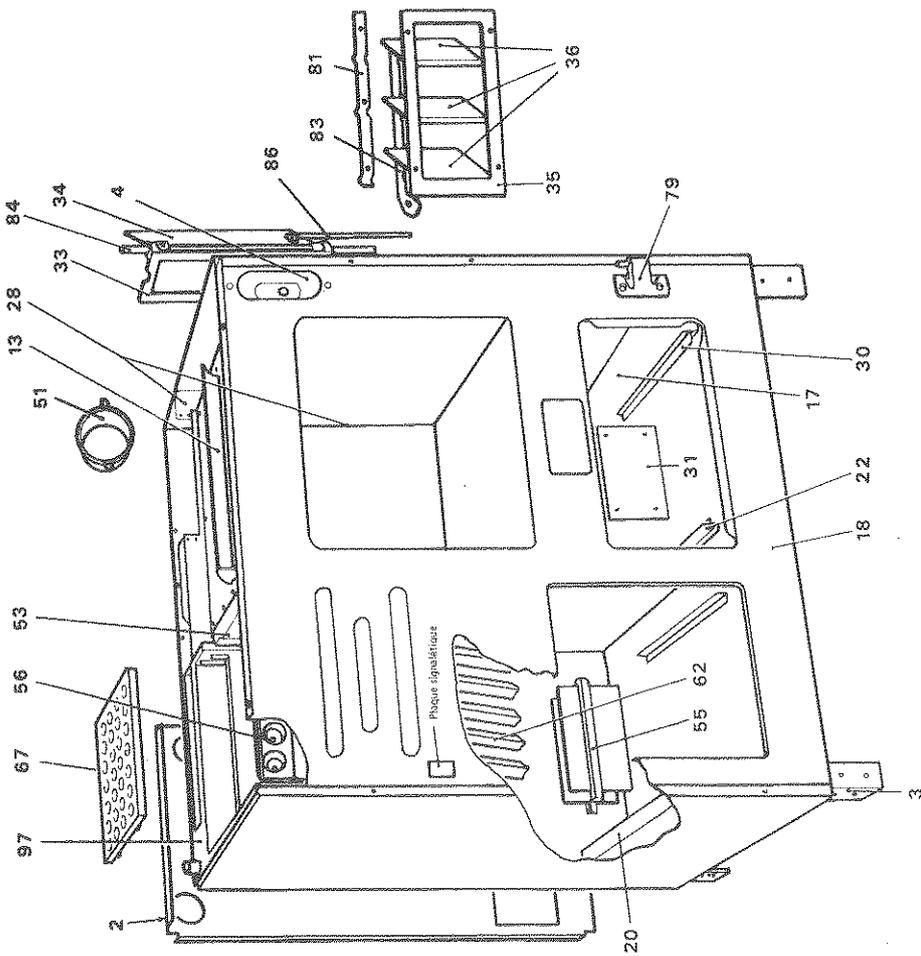
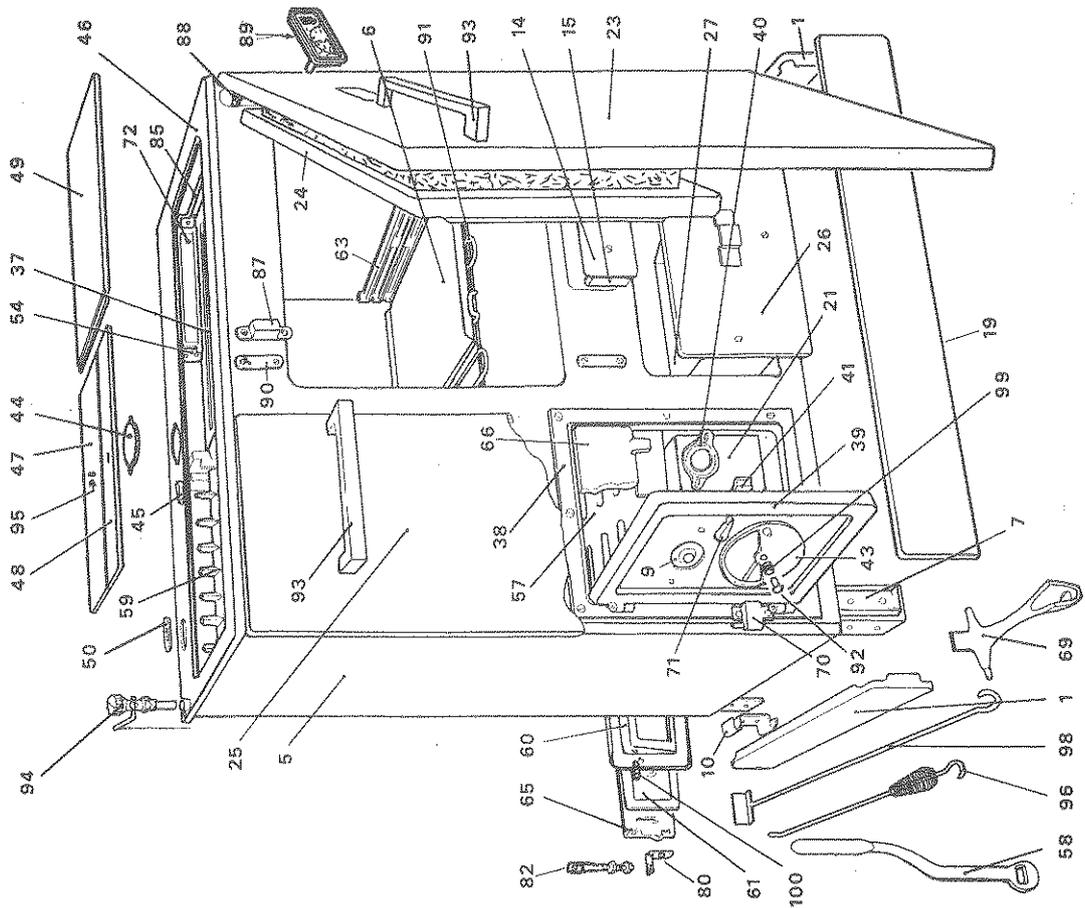
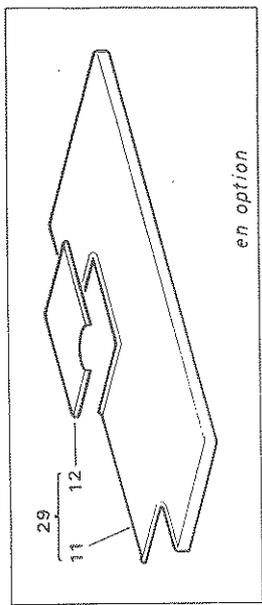
CUISINIÈRE DE CHAUFFAGE CENTRAL
BOIS-CHARBON MITONNIÈRE 82.18

Dessus
Référence inscrite sur la pièce 82.18.21 (A)
Code article 302167



FRANCO BELGE

59660 MERVILLE Tél. (20) 41.00.02. R.C. Hazebrouck 57 B 56 C.C.P. LILLE 274.25



CATALOGUE PIECES DETACHEES MITONNIERE 82-18

PIECES TOLE

N°	Désignation	Code art.
1	Socle de côté	200501
2	Derrière	204110
3	Pied	201000
4	Supplément de façade	201212
5	Côté	207707
6	Plaque de pâtisserie	218800
7	Equerre socle	227300
9	Plaque obturation	236105
10	Ressort de socle	250600
11	Couvercle	252759
12	Tampon couvercle	253006
13	Protège façade	264302
14	Tampon	266600
15	Ressort de tampon de ramonage	266900
17	Dessous	600102
18	Façade	600308
19	Socle de façade	600408
20	Conduit de circulation	616110
21	Corps de cendrier	624009
22	Rail de tiroir gauche	658400
23	Panneau de four	647504
24	Contre porte de four	647608
25	Panneau de cendrier	650510
26	Panneau de tiroir	658003
27	Corps de tiroir	658204
28	Caisse	690027
29	Couvercle avec tampon	511302
30	Rail de tiroir droit	658401
31	Écran	260502

N°	Désignation	Réf. inscrite sur la pièce	Code art.
55	Tampon de ramonage	1705.59	305912
56	Brûleur	705.64	306411
57	Grille pivotante	704.67	306705
58	Levier de décendrage	341.71	307101
59	Grille à peigne	404.71	307103
60	Boîte de régulateur	90.01.72	307202
61	Clapet de régulateur	90.01.73	307301
62	Grille inclinée	704.74	307405
63	Côté droit de four	704.75	307502
	Côté gauche de four	704.76	307602
65	Supplément de clapet	90.01.82	308201
66	Plaque de face	344.91	309102
67	Grille à bois	704.92	309206
69	Poignée de crochet	447.128	312801
70	Gond fixe porte de foyer	341.140	314004
71	Loquet de manœuvre	447.18 (A)	861201
72	Registre de départ direct	42.16.46	861400
73	Grille d'été à bois	404.92	309204
74	Grille d'été au charbon	404.94	309407
75	Sous pot	704.168	316803
76	Pot d'été	704.169	316903
77	Grille de foyer d'été	704.170	317003
78	Pot d'été complet 82.18 (3 pièces)		716903
79	Gond fixe de porte de four	701.140	314005

ACCESSOIRES

PIECES FONTE

N°	Désignation	Réf. inscrite sur la pièce	Code art.
33	Cadre volet de tirage direct	46.47.3	300304
34	Volet de tirage direct	46.47.4	300407
35	Cadre de volet de circulation	402.7	300703
36	Volet de circulation	42.43.8	300805
37	Plafond	1705.9	300909
38	Encadrement fixe de foyer de cendrier	344.10	301011
39	Porte de foyer de cendrier	344.11	301112
40	Applique de foyer de cendrier	341.13	301304
41	Loquet de porte	433.15	301501
43	Rosace de réglage d'air	701.17	301711
44	Tampon de buse	1705.37	303714
45	Poignée de réglage d'air	447.18 (B)	301806
46	Dessus	82.18.21(A)	302167
47	Coup de feu gauche	1705.22	302218
48	Tampon rectangulaire	705.24	302416
49	Coup de feu droit	1705.25	302517
50	Clapet de ramonage	701.26	302604
51	Buse	1705.38	303819
53	Parabole contre feu	75.41	304104
54	Cadre registre départ direct	42.16.45	304502

N°	Désignation	Code art.
80	Support de tige de régulateur	454000
81	Support de volet de circulation	455000
82	Tige de réglage de régulateur	459200
83	Tige de commande de volets de circulation	459402
84	Tige de commande de cuisine-chauffage	460002
85	Tige de départ direct	462405
86	Tige de positionnement	462501
87	Loqueteau saturne	101003
88	Bouton laiton Ø 7	105102
89	Thermomètre rectangulaire A.3.FB	178606
90	Gache pour loqueteau saturne	134302
91	Grille étagère	134903
92	Axe de 16 x 8 x 6	100903
93	Poignée long. 175	158707
94	Régulateur de tirage	164901
95	Vis Ø 10 en laiton	189107
96	Tisonnier	180001
97	Corps de chauffe 82.18	911092
98	Raclette	858003
99	Ressort 11 x 15	166003
100	Vis de 27 x 8 x 6	189103

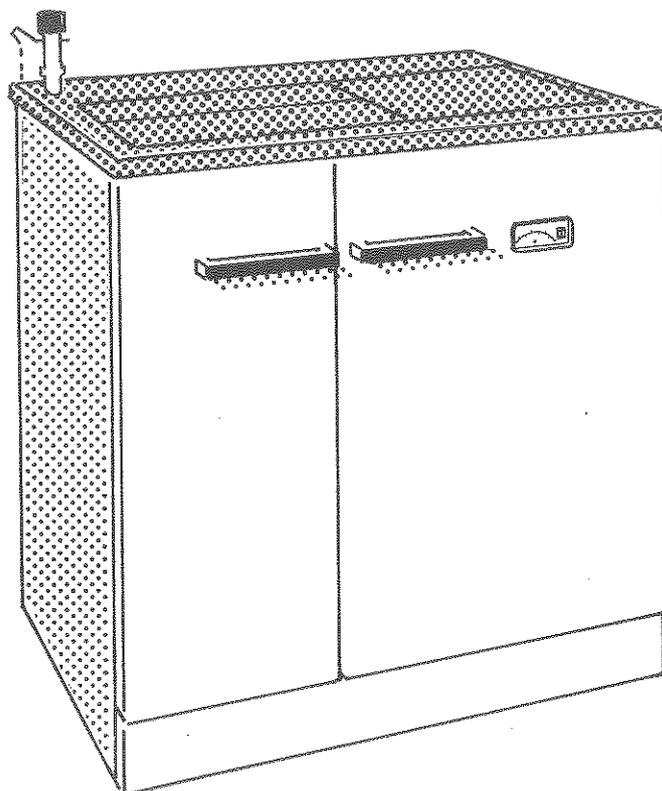
Fait le 12 mai 1979

Revu le 9 Novembre 1979

Catalogue de Pièces Détachées

CUISINIÈRE DE CHAUFFAGE CENTRAL BOIS - CHARBON

MITONNIÈRE 82.24



UTILISATION DU CATALOGUE :

Repérer sur les vues éclatées la pièce à commander. Avec le numéro de la pièce, reportez-vous à la nomenclature dans la colonne «N°».

POUR TOUTES COMMANDES DE PIÈCES DÉTACHÉES, INDIQUER :

- 1 - le type de l'appareil
- 2 - la désignation complète de la pièce
- 3 - le code article lorsqu'il est indiqué
- 4 - la teinte lorsqu'il s'agit de pièces émaillées ou peintes
- 5 - pour les pièces fonte, la référence inscrite sur la pièce

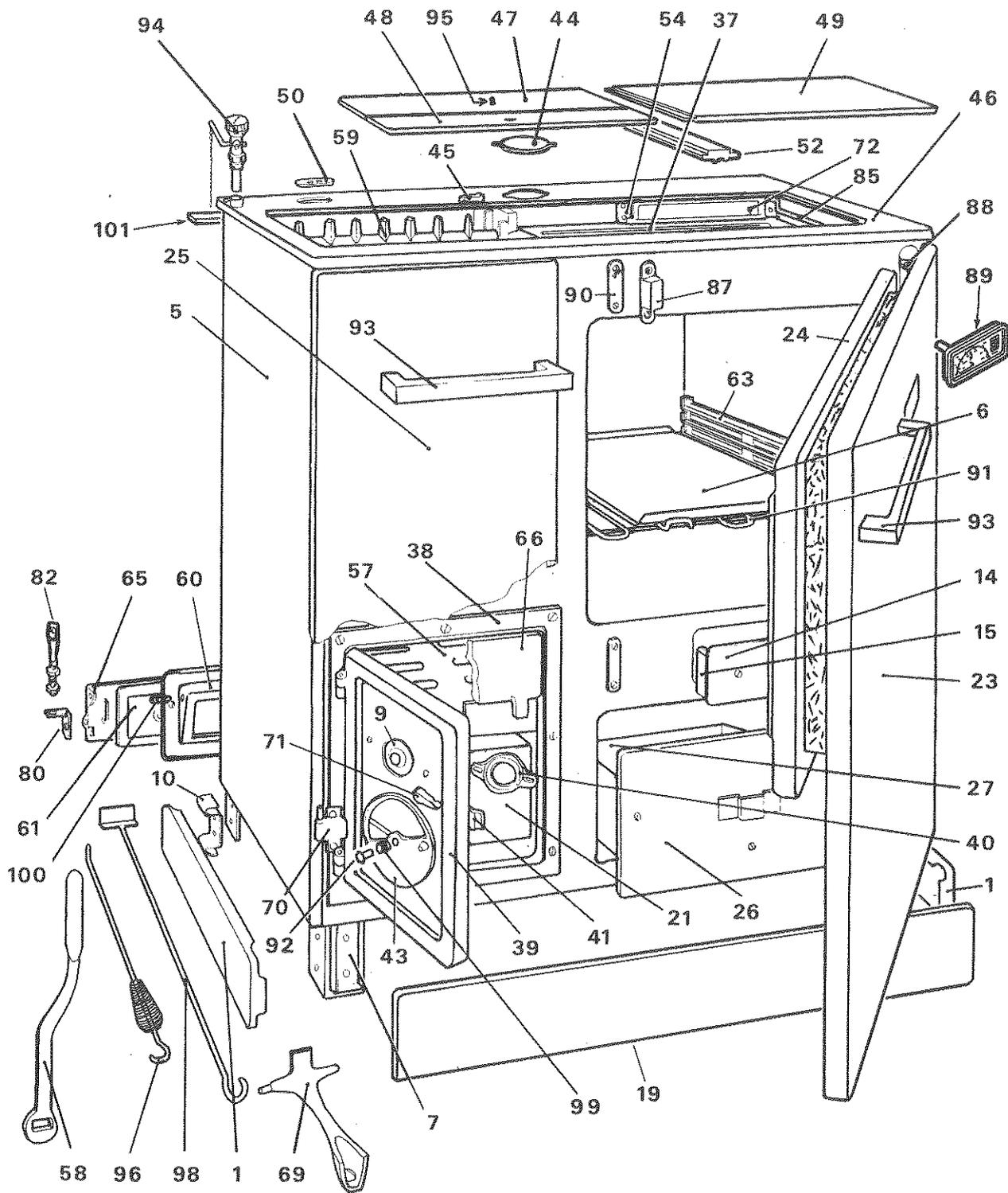
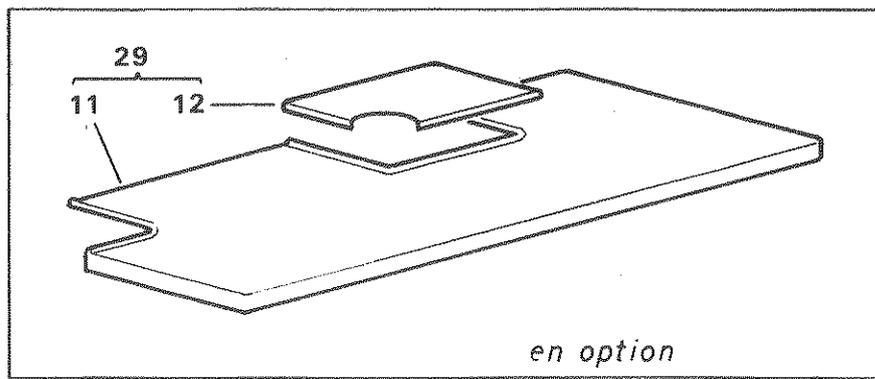
EXEMPLE DE COMMANDE :

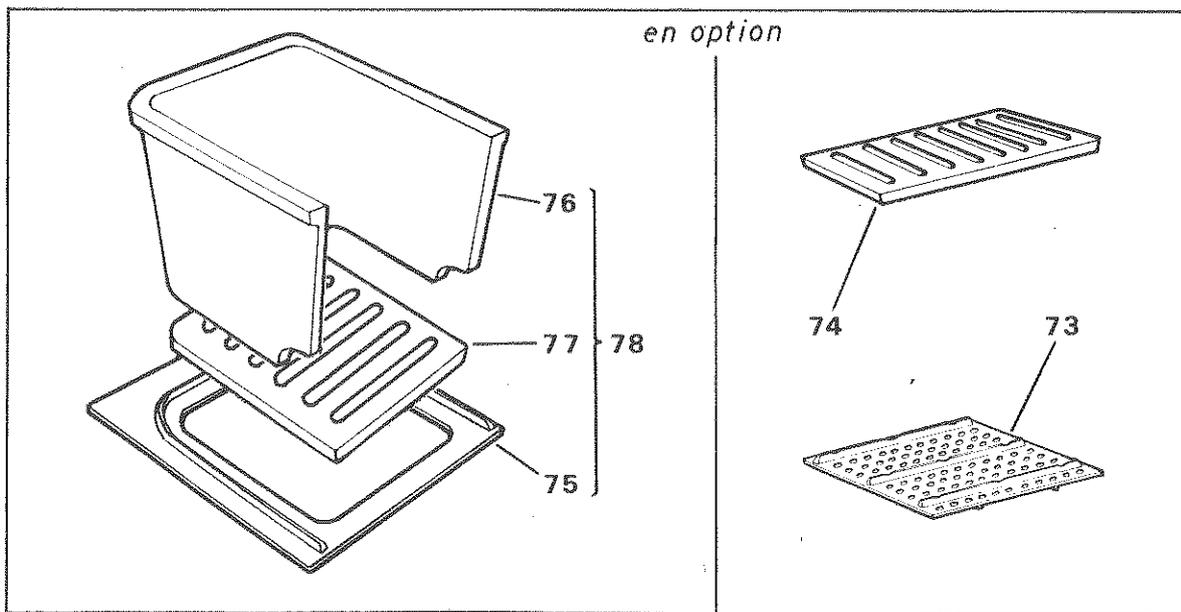
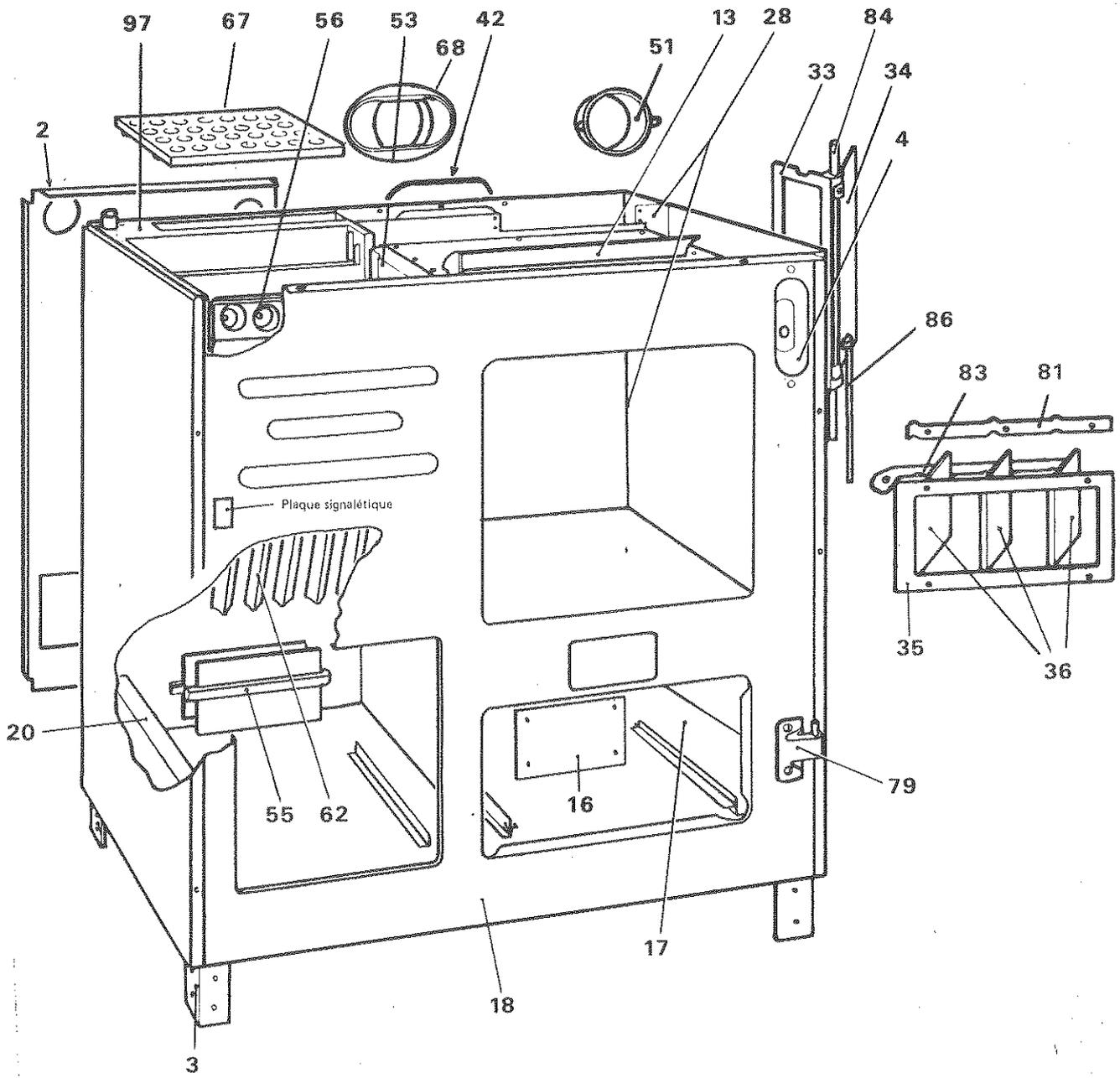
MITONNIÈRE 82.24
Buse
Réf. inscrite sur la pièce 1705.38
Code article 303819



FRANCO BELGE

59660 MERVILLE Tél. (20) 41.00.02. R.C. Hazebrouck 57 B 56 C.C.P. LILLE 274.25





CATALOGUE DE PIÈCES DÉTACHÉES «MITONNIERE 82.24»

PIÈCES TOLE

N°	Désignation	Code art.
1	Socle de côté	200502
2	Derrière	204111
3	Pied	201000
4	Supplément de façade	201212
5	Côté	207708
6	Plaque de pâtisserie	218800
7	Équerre socle	227300
9	Plaque obturation	236105
10	Ressort de socle	250600
11	Couvercle	252751
12	Tampon couvercle	253004
13	Protège façade	264303
14	Tampon	266600
15	Ressort de tampon de ramonage	266900
17	Dessous	600101
18	Façade	600309
19	Socle de façade	600409
20	Conduit de circulation	616110
21	Corps de cendrier	624010
23	Panneau de four	647504
24	Contre porte de four	647608
25	Panneau de cendrier	650518
26	Panneau de tiroir	658003
27	Corps de tiroir	658204
28	Caisse	690028
29	Couvercle avec tampon	511303

N°	Désignation	Réf. inscrite sur la pièce	Code art.
56	Brûleur	707.64	306409
57	Grille pivotante	706.67	306706
58	Levier de décendrage	341.71	307101
59	Grille à peigne	406.71	307104
60	Boîte de régulateur	90.01.72	307202
61	Clapet de régulateur	90.01.73	307301
62	Grille inclinée	706.74	307406
63	Côté droit de four	704.75	307502
	Côté gauche de four	704.76	307602
65	Supplément de clapet	90.01.82	308201
66	Plaque de face	346.91	309103
67	Grille d'été à bois	404.92	309204
68	Réduction	1705.93	309309
69	Poignée de crochet	447.128	312801
70	Gond fixe porte de foyer	341.140(A)	314004
71	Loquet de manœuvre		861201
72	Registre de départ direct	42.16.46	861400
73	Grille d'été à bois	406.92	309205
74	Grille d'été à charbon	406.94	309408
75	Sous pot	706.168	316804
76	Pot d'été	706.169	316904
77	Grille de foyer d'été	706.170	317004
78	Pot d'été complet 82.24 (3 pièces)		716904
79	Gond fixe de porte de four	341.140(B)	314005

PIÈCES FONTE

N°	Désignation	Réf. inscrite sur la pièce	Code art.
33	Cadre volet de tirage direct	46.47.3	300304
34	Volet de tirage direct	46.47.4	300407
35	Cadre de volet de circulation	402.7	300703
36	Volet de circulation	42.43.8	300805
37	Plafond	1707.9	300910
38	Encadrement fixe de foyer de cendrier	346.10	301012
39	Porte de foyer de cendrier	346.11	301113
40	Applique de foyer de cendrier	341.13	301304
41	Loquet de porte	433.15	301501
42	Tampon de buse	44.45.17(A)	301714
43	Rosace de réglage d'air	701.17	301711
44	Tampon de buse	1705.37	303714
45	Poignée de réglage	447.18(B)	301806
46	Dessus	82.24.21(A)	302168
47	Coup de feu gauche	707.22	302217
48	Tampon rectangulaire	705.24	302416
49	Coup de feu droit	506.25	302513
50	Clapet de ramonage	701.26	302604
51	Buse	1705.38	303819
52	Supplément dessus	706.27	302707
53	Parabole contre feu	46.47.31	303104
54	Cadre registre départ direct	42.16.45	304502
55	Tampon de ramonage	1705.59	305912

ACCESSOIRES

N°	Désignation	Code art.
80	Support de tige de régulateur	454000
81	Support de volet de circulation	455000
82	Tige de réglage de régulateur	459200
83	Tige de commande de volets de circulation	459402
84	Tige de commande de cuisine/chauffage	460003
85	Tige de départ direct	462406
86	Tige de positionnement	462501
87	Loqueteau Saturne	101003
88	Bouton laiton Ø7	105102
89	Écusson Franco-Belge blanc	122801
90	Gâche pour loqueteau Saturne	134302
91	Grille étagère	134903
92	Axe de 16 x 8 x 6	100903
93	Poignée long. 175	158707
94	Régulateur de tirage	164901
95	Vis Ø 10 en laiton	189107
96	Tisonnier	180001
97	Corps de chauffe	911093
98	Raclette	858003
99	Ressort 11 x 15	166003
100	Vis de 27 x 8 x 6	189103

Fait le 28 Juin 1979
Revu le 25 Janvier 1980